

Au cours de la déclaration que j'ai faite à la conférence, j'avais émis l'opinion que si tous les gouvernements représentés à la conférence faisaient connaître publiquement leur attitude à ce sujet, la position du gouvernement britannique pourrait se trouver raffermie et que les éléments modérés de la population de la Rhodésie du Sud se sentiraient peut-être appuyés; qu'un bon nombre d'entre nous craignaient qu'une intervention non constitutionnelle de la part d'une minorité de la Rhodésie du Sud n'amointrise sérieusement la position internationale de ce pays, ne donne lieu à des difficultés d'ordre économique et politique sur le plan domestique, ne provoque le désastre et la violence et des tentatives en vue d'organiser un gouvernement de la Rhodésie du Sud à l'étranger, car une telle éventualité avait été envisagée à la conférence. Nous avons le sentiment qu'une telle exacerbation des divergences de vues serait tragique pour tous les intéressés. Tous les chefs des pays membres du Commonwealth, je le répète, ont convenu qu'il serait prudent, pour le moment, de prendre une telle position sur cette question et de la faire connaître publiquement de façon à ce qu'il n'existe plus nulle part aucun malentendu quant à l'attitude que nous serions forcés d'adopter dans le cas où une telle mesure désespérée et illégale serait prise.

Nous avons aussi décidé d'exprimer publiquement, et cela se trouve dans le communiqué, notre satisfaction de la décision prise par le gouvernement britannique, en ce qui concerne la Rhodésie du Sud, de même que les autres territoires, selon laquelle l'existence d'institutions suffisamment représentatives serait la condition à laquelle l'indépendance serait accordée à ces territoires. La plupart d'entre nous, moi-même y compris, avons exprimé l'idée qu'une conférence de l'indépendance devrait être convoquée, à laquelle devraient être libres d'assister les chefs de tous les partis de la Rhodésie du Sud—l'expression «libres d'assister», qui est dans le communiqué, a une certaine importance, parce que certains chefs ne sont pas libres d'assister à quoi que ce soit en ce moment—et l'objet de cette conférence serait de trouver un terrain d'entente quant aux mesures par lesquelles la Rhodésie du Sud pourrait accéder à l'indépendance au sein du Commonwealth. C'est ce que nous souhaitons tous, et je cite maintenant un passage du communiqué, «le plus tôt que la chose sera possible selon le principe du gouvernement par la majorité».

Certes, quand on parle de «temps», on touche vraiment au nœud de la difficulté, car il ne s'agit pas d'un objectif mais d'une question de temps. Nous comprenons tous que l'impétuosité et la précipitation en ces matières peuvent causer des ennuis. Ces dernières années, nous en avons fait l'expérience.

Mais la conférence avait l'impression, et j'ai éprouvé cette impression en écoutant l'exposé des vues, que le danger le plus grand n'était pas la rapidité mais le retard, et qu'à moins de progrès sous peu en Rhodésie du Sud, la majorité africaine pourrait être poussée de plus en plus au désespoir et aux actes que le désespoir engendre.

De plus, monsieur l'Orateur, j'ai été très frappé par l'avertissement de l'un des chefs africains les plus modérés: que l'emprisonnement ininterrompu de M. J. Nkomo et du pasteur N. Sithole et de bon nombre de leurs compagnons affaiblirait l'autorité que les chefs africains les plus responsables exercent sur leurs partisans et porterait ceux-ci vers l'extrémisme. J'ai donc proposé que la conférence du Commonwealth lance un appel raisonné en vue de la libération des chefs africains de la Rhodésie du Sud, ce qui rendrait possibles des entretiens qui devraient avoir lieu au plus tôt et sur lesquels doit inévitablement se fonder l'espoir d'une indépendance concertée et prochaine. La plupart des autres premiers ministres se sont ralliés à cette idée et l'appel en question se trouve inséré dans le communiqué.

En même temps, nous avons exhorté tous les chefs et tous leurs partisans, tant d'une race que de l'autre, à la modération et au non-recours à la violence. A cet égard, j'ai été très impressionné par l'importance que les représentants africains à la conférence ont attachée à l'idée d'apaiser les craintes qu'éprouve la minorité blanche en Rhodésie du Sud, peut-être en ajoutant quelque chose à notre communiqué afin de la rassurer sur sa sécurité et aussi de lui faire savoir que sa collaboration serait indispensable dans la création d'un État indépendant. Nous sommes convenus que le communiqué le signalerait.

Si je me suis étendu à ce point sur cette question de la Rhodésie du Sud, c'est que, comme je l'ai indiqué à la conférence, son importance dépasse de beaucoup les intérêts de la population en cause. Les efforts accomplis en vue de la résoudre et l'attitude que les dirigeants du Commonwealth ont décidé de prendre envers elle témoigneront vraisemblablement—pour ma part, j'en suis sûr—du sérieux avec lequel les membres du Commonwealth considèrent un principe que nous avons tous adopté et qui dorénavant nous engage tous.

Peut-être me faudrait-il ajouter, monsieur l'Orateur, que j'ai déclaré que le Canada se ferait un plaisir, pour aider les Africains de la Rhodésie du Sud, à assumer leurs nouvelles responsabilités administratives, de leur offrir des ressources et des moyens techniques, pour peu que les intéressés en manifestent le désir et veuillent conclure des arrangements avec le gouvernement canadien. Des